



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
École St-Édouard

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
d'établissement tenue le 14 octobre 2008 à 19h00 à l'école  
Saint-Édouard.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

France Bisson	représentant du personnel de soutien
Sophie Breton	enseignante
Caroline Chabot	parent
Lisa Gosselin	parent
David Lalonde	parent
Paméla Nickner	parent
Ginette Roy	enseignante

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Isabel Crack,	enseignante
Magali Paquette	parent
David Proteau,	représentant du service de garde

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Daniel Bédard,	directeur de l'école
----------------	----------------------

**PUBLIC PRÉSENT**

Robert Barrette	représentant comité de financement
Patrick Ouvrard	représentant comité de financement
Marta Gubert-Gomes	représentante comité de financement

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur David Lalonde, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sophie Breton et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

***Adoptée à l'unanimité***

**3. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE FINANCEMENT**

Le document donné par le comité de financement est un résumé des procès-verbaux des rencontres du comité.

Des lettres seront envoyées aux parents et aux gens de la communauté vers la fin octobre et, suite aux dons reçus, le comité décidera si un autre événement est nécessaire. Des courriels bilingues seront aussi envoyés aux entreprises.

Les sommes données par la ville de Lac Brome et le pacte rural ne sont pas récurrentes. Il faudrait renouveler la demande dès maintenant.



No de résolution  
ou annotation

Financement activités éducatives et financement école internationale : La majorité des parents ne donneront pas aux 2 causes en même temps. L'OPP doit choisir un moment pour la campagne de levée de fonds (ex : vente de chocolat à Pâques). L'OPP voit mal devoir demander de l'argent aux parents avant Noël. Le souper spaghetti, au mois de février, pourrait devenir la seule levée de fonds pour les activités éducatives.

Daniel Bédard doit s'informer, auprès de l'avocat de la commission scolaire, si les fonds de l'école internationale peuvent servir aux activités éducatives si celle-ci s'intègre aux modules explorer par les classes.

Le CE devrait décider d'une stratégie de financement et du rôle et fonctions de chacun.

Pour le choix du porte-parole, suggestion de former 1 sous-comité de travail constitué du directeur de l'école, d'un membre du CE et d'un membre du comité de financement, sous-comité ne serait pas décisionnel. Le CE est d'accord avec cette suggestion. David Lalonde, Robert Barrette et Daniel Bédard feront partis du sous-comité pour le choix du porte-parole.

Sur l'ordre du jour, il faudrait ajouter le point Parole au comité de financement.

Le comité de financement a choisi de faire une insertion dans le Tempo car c'est le moyen le moins coûteux et qui rejoint le plus grand nombre de gens du milieu. L'insertion est accompagnée d'un article

Le CE autorise l'utilisation du budget de l'école internationale pour l'impression des encarts et l'encartage, soit 150\$ pour l'insertion et de 325\$ pour l'impression des 5200 feuilles en 2 couleurs, incluant les films, la mise en page, le tout sur du papier recyclé.

***Autorisé à l'unanimité***

#### **4. APPROBATION DES FRAIS RELIÉS AUX SORTIES ÉDUCATIVES ET DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE LE REPÈRE**

Le service de garde demande une approbation pour l'année scolaire 2008-2009 du coût des sorties du service de garde, soit un maximum de 8\$ par enfant par sortie.

Il est proposé par Sophie Breton et appuyé par Maude Arsenault que le coût des sorties éducatives du service de garde soit approuvé.

***Approuvé à l'unanimité***

#### **Autorisation de la sortie du service de garde**

Il est proposé par Ginette Roy et appuyé par Lisa Gosselin que la sortie à la piscine de Massey-Vanier du service de garde pour la journée pédagogique du 20 novembre soit autorisée.

***Approuvé à l'unanimité***



No de résolution  
ou annotation  
CE-08-09-13

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Ginette Roy et résolu que la séance soit levée à 20h45.

***Adopté à l'unanimité***

\_\_\_\_\_  
Signature  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Signature  
Directeur